



## Groupe d'action locale LEADER Clervaux-Vianden

Bureau LEADER Munshausen  
11, Duarrefstrooss / L-9766 Munshausen  
tel: +352 / 92 99 34 - fax: +352 / 92 99 85  
[cv@leader.lu](mailto:cv@leader.lu) - [www.cv.leader.lu](http://www.cv.leader.lu)



Perspective<sup>3</sup>

Munshausen, le 13 mai 2008

### Rapport sur la réunion du GAL LEADER Clervaux-Vianden du 7.5.2008 à 20:00 heures

*Ont participé à la réunion du GAL LEADER Clervaux-Vianden, qui s'est tenue au « Gemengenbau » à Munshausen le 7.5.2008 à 20:00 heures:*

*Eicher Emile, Morn Norbert, Majerus Jean, Lutgen Thierry, Schmit Charel, Simon Odile, Wouters Adrien, Eilenbecker Camille, Wenkin Fons, Ries-Ferring Simone, Engelen Jeff, Differding Dif, Degrand Jos, Rossler François, Lafleur-Schaeffer Madeleine, Braquet Romain, Laroche Patrick, Lutgen-Ferber Joëlle, Staudt Jean-Marc, Denis Patrice, Bernard Martine*

*Excusés: Majerus Lucien, Dimmer Frank, Thielen Raymond, Ferring Dieter, Heftrich Michel, Lentz Jeanny, Mathieu Christian, Schmitz Jean-Marie, Turmes Camille, Leonardy François, Gils Roger, Bassing Charles, Weber Carlo*

*Invités : Bonert Françoise, Urlings Tom*

#### Ordre du jour

1. LEADER 2008-2014 (stratégie)
2. Nomination du Président et des Vice-présidents du Groupe (comité)
3. Préciser les modes de fonctionnement du GAL
4. Organisation de la gestion financière du GAL
5. Mode de fonctionnement des groupes de travail (règlement d'ordre intérieur)
6. Instauration des Groupes de travail thématiques
7. Guide de gestion
8. Convention entre le GAL et le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
9. Projets
  - a. Landakademie II (vote)
  - b. Point d'Information Régional II - PIR (discussion)
  - c. RESONORD (discussion)
  - d. Système d'Information Géographique – SIG (discussion)
10. Date de la prochaine réunion
11. Divers

1. Les points capitaux de la stratégie 'Perspective<sup>3</sup>' sont présentés par M. Staudt. Il s'agit de 3 axes principaux:

1. Zesumme liewen (Vivre ensemble)
2. Zukunft schafen (Bâtir l'avenir)
3. Ierfschaft fleegen (Préserver le patrimoine naturel et culturel)

Le budget 2008-2014 se présente comme suit:

## Budget LEADER CV 2007-2013

Mesure	Intitulé	Budget total	cofin. Etat + UE	%	cofin. Communes	%	cofin. Privé	%
<b>Projets régionaux permettant d'atteindre les objectifs des axes 1,2,3</b>								
411	Axe 1 PDR (max.)	92 285,75		67				
412	Axe 2 PDR (max)	92 285,75		67				
413	Axe 3 PDR (min)	810 936,91		67				
<b>soustrait 41</b>		<b>995 508,41</b>						
<b>Coopération</b>								
421.a	phase préparatoire	20 000,00		100				
421.b	coop. interregionale	125 990,12		73				
421.c	coop. transnationale	200 000,00		79				
<b>soustrait 421</b>		<b>345 990,12</b>						
<b>Fonctionnement &amp; Animation</b>								
431.a	Frais fonctionnement	490 000,00		64	36			
431.b	Frais d'animation	525 000,00		64	36			
<b>soustrait 431</b>		<b>1 015 000,00</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>2 356 498,53</b>						

### Reserve 421. 570'000 €

(Cette réserve «nationale» sera répartie sur les 5 régions LEADER selon un «concours» de projets de coopération transnationale.)

A remarquer que le cofinancement de l'UE et du Ministère a varié de LEADER+ à LEADER:

- pour les projets régionaux de 60% à 67%
- pour les projets de coopération interrégionale de 75% à 73%
- pour les projets de coopération transnationale de 75% à 79%

2. a) Nomination du président:

M. Eicher, représentant du SICLER, pose sa candidature pour le poste du président. Il est voté à l'unanimité des voix.

b) Nomination des vice-présidents:

En tant que délégué du Parc Naturel de l'Our, M. Majerus Jean est voté à l'unanimité des voix comme vice-président.

Les 2 vice-présidents du secteur associatif sont MM. Differding Dif et Lutgen Thierry.

3. + 4. Le fonctionnement de la région LEADER Clervaux-Vianden est garanti par un grand comité, appelé 'GAL', et un comité restreint intitulé 'comité exécutif'. Ce dernier prépare les projets et les présente au GAL, qui ensuite va prendre sa décision.

Le GAL LEADER Clervaux-Vianden dispose d'un propre compte bancaire, par lequel toutes les transactions financières seront effectuées.

5. Les groupes de travail (GT) sont formés en fonction des projets phares. Chaque GT est chargé de la préparation et du suivi d'un projet principal.

Leur fonction est:

- d'analyser le(s) projet(s) relevant de leurs thèmes respectifs et de contribuer à leur élaboration, leur suivi et leur réalisation.

- les GT soumettront par écrit leur avis sur les projets au comité du GAL, ce dernier étant l'organe de décision au niveau régional.

*Pour la période 2008-2014, l'avis sera donné par une fiche d'évaluation, élaboré avec les autres GAL luxembourgeois et le Ministère de l'Agriculture.*

- en ce qui concerne les projets transnationaux/interrégionaux, les GT entretiennent des rapports étroits avec les GT issus d'autres groupes LEADER.

En général, les présidents respectifs dirigent les travaux des GT thématique et le bureau LEADER assurent les travaux de secrétariat des GT. Les GT peuvent convoquer toute personne dont ils jugeront la présence opportune. A la fin du projet, le GT en question sera annulé.

6. Mme Lutgen-Ferber invite les intéressés à s'engager dans un groupe de travail (GT).

Les GT suivants se sont formés:

**GT Landakademie:**

1. Heftrich Michel
2. Schmit Charel
3. Simon Odile
4. Turmes Camille

**GT PIR:**

1. Differding Dif
2. Simon Odile
3. Wenkin Fons (wëll hien awer och do bleiwen ?)
4. Wouters Adrien

**GT RESONORD:**

1. Barthel Jules
2. Differding Dif
3. Lafleur-Schaeffer Madeleine
4. Laroche Patrick
5. Lutgen Thierry

### **GT GIS:**

1. Braquet Romain
2. Degrand Jos
3. Leonardy François
4. Morn Norbert
5. Rossler François
6. Schmitz Jean-Marie
7. Wenkin Fons

M. Alwin Geimer souhaite également s'investir dans un GT. Le bureau LEADER en prendra contact pour voir ses intérêts.

Les membres du GAL ainsi que toute autre personne privée, désireux de s'engager dans un GT, sont priés de prendre contact avec le bureau LEADER. Un engagement auprès d'un GT n'est pas obligatoire. Les membres des différents GT sont invités à nommer un président.

7. + 8. Mme Bonert (Ministère de l'Agriculture) s'adresse au GAL en présentant la nouvelle convention signée entre le GAL et le Ministère. Il s'agit d'un document qui gère les relations entre le GAL et le Ministère et définit clairement les droits et obligations de chacun. Ensuite, Mme Bonert explique brièvement la démarche pour qu'un projet soit accepté. Pour la nouvelle période de programmation (2008-2014) le Ministère a élaboré un 'Guide de gestion', lequel est disponible au bureau à Munshausen.

9. a) M. Staudt présente le projet '**Landakademie II**'. Étant donné que Mme Gregor-Rodrigues Julia, chargée du projet 'Landakademie I' (LEADER+), est actuellement en congé de maternité, suivi d'un congé parental, des entretiens d'embauche ont eu lieu. Un candidat potentiel, M. Steichen Bob, a pu être trouvé.

Les buts du projet 'Landakademie II' sont les suivantes:

- création des bureaux de coordination dans chaque commune-membre ('L-Kontakt')
- développement du site web ([www.landakademie.lu](http://www.landakademie.lu))
- amélioration de la commercialisation: pour l'année 2009 une nouvelle édition du 'Lernfest' est prévue dans la région Redange-Wiltz à Redange.
- déterminer la forme juridique de la 'Landakademie' (asbl, fondation, ...)
- ...

Il est prévu de cofinancer le projet sous le programme LEADER jusqu'en 2009 (+ 1 an en option). L'investissement total de 300.000.-€ sera divisé en 2 parties (part Redange-Wiltz + part Clervaux-Vianden). Pour notre région un investissement de 150.000.- € est prévu, lequel sera cofinancé à hauteur de 109.500.- € par l'UE et l'Etat. 40.500.- € seront à la charge du GAL LEADER Clervaux-Vianden.

Le projet est accepté à l'unanimité des voix par le comité exécutif et le GAL. Si le projet est prolongé jusqu'en 2010 une nouvelle décision devra être prise par les membres du GAL.

b) M. Differding présente brièvement les idées du projet **PIR II**. Vu la démission de M. Wagner Christian, des entretiens d'embauche ont eu lieu.

Les actions prévues pour la nouvelle période sont les suivantes:

- création d'un journal destiné aux jeunes
- interconnexion des différents partenaires actifs dans l'encadrement des jeunes
- constitution d'un forum jeunesse regroupant toutes les communes-membres et toute autre institution (association ayant l'encadrement de la jeunesse comme but),
- vu le nouveau cadre de la Cube 521 asbl, l'offre pour jeunes a pu être agrandie (des rencontres régulières des jeunes, différents ateliers,...).

c) **RESONORD II**: M. Lutgen Thierry informe que le document final va être publié avant l'été, regroupant tous les résultats de l'étude sociale effectuée sous RESONORD I.

Les buts de RESONORD II sont:

- une meilleure gestion des données sociales
- la création d'un office social régional

Vu la nouvelle législation sur les offices sociaux, la région Clervaux-Vianden a probablement droit à 2-3 offices sociaux.

d) **SIG II**: M. Eicher résume l'importance et l'utilité du SIG en tant qu'instrument de planification pour les communes. Il est essentiel de continuer les travaux entamés sous LEADER+ et de développer le projet en question. Il est prévu d'intégrer de nouvelles couches de données dans le système et d'intensifier le contact avec les communes. En plus, la commune d'Eschweiler, en tant que nouvelle commune membre du GAL Clervaux-Vianden, va être connectée au SIG régional.

10. La prochaine réunion aura lieu lundi, le 7 juillet 2008 pour le comité exécutif à 19:00 heures et pour le GAL à 20:00 heures au «Gemengenbau» à Munshausen.

---

Signature du procès-verbal de la réunion conformément à l'article 5/b de la convention:

M. DIFFERDING Dif  
(Jugendtreff asbl)

M. DIMMER Frank  
(Parc Naturel de l'Our)

M. EICHER Emile  
(S.I.CLER)

M. EILENBECKER Camille  
(D'Frënn vam Ourdall asbl)

M. ENGELEN Jeff  
(ESIN asbl)

M. FERRING Dieter  
(Université du Luxembourg)

M. HEFTRICH Michel  
(Interformations asbl)

Mme LENTZ Jeanny  
(Forum pour l'emploi)

M. LUTGEN Thierry  
(Anne asbl)

M. MAJERUS Jean  
(Parc Naturel de l'Our)

M. MAJERUS Lucien  
(SICLER)

MATHIEU Christian  
(Fondation Hëllef fir d'Natur)

M. MORN Norbert  
(SICLER)

Mme RIES-FERRING Simone  
(ESIMSO asbl)

M. SCHMIT Charel  
(Caritas Accueil et Solidarité asbl)

M. SCHMITZ Jean-Marie  
(LNVL Kanton Cliärref asbl)

Mme SIMON Odile  
(Cube 521 asbl)

M. THIELEN Raymond  
(Parc Naturel de l'Our)

M. WENKIN Fons  
(EBLUL asbl)

M. WOUTERS Adrien  
(De Cliärwer Kanton asbl)